

**DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A SIGNER
LA CONVENTION ENTRE L'INSTITUT CORSE DE FORMATION ET RECHERCHE
EN TRAVAIL SOCIAL ET SANITAIRE (IFRTS) ET LA COLLECTIVITE DE CORSE
POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME
D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE (DEES)**

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 14/087 AC de l'Assemblée de Corse du 17 juillet 2014 portant adoption du schéma régional des formations sanitaires et sociales de Corse 2014/2019,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- VU** la délibération n° 18/362 AC de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- VU** l'arrêté n° 18/398 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 2 octobre 2018 agréant l'Institut de Formation et Recherche en Travail Social « IFRTS » afin de dispenser le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,

SUR rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer la convention (jointe en annexe) ainsi que tous documents nécessaires et avenant relatifs à la mise en œuvre de la formation agréée.

ARTICLE 2 :

AFFECTE au programme **N 4114 AE** Formation sanitaire et sociale :

- **INSTITUT CORSE DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL ET SANITAIRE (IFRTS)**

Mise en place de la formation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES).....**210 000 €**

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI